

seul jour le ministère de la Milice. Nous avons, aujourd'hui, à la tête de ce ministère un homme qui a essayé en Angleterre d'alarmer le public sur le péril allemand, et il est depuis revenu au Canada. C'est notre ministre de la Milice. A-t-il agi sagement en manifestant ses craintes de l'Allemagne comme il l'a fait? Je ne le crois pas. Je désire que la Chambre comprenne qu'en parlant comme je le fais présentement, je n'éprouve, moi-même, aucune crainte. Je ne fais qu'exprimer ma pensée avec conviction, et je ne suis mû que par un sentiment patriotique. Mes paroles ne plairont peut-être pas à plusieurs; mais lorsque j'aurai servi mon pays comme je dois le faire, c'est-à-dire, suivant les dictées de ma conscience et tout l'intérêt que je lui porte, mon devoir sera accompli.

L'honorable M. POWER: Je sais qu'à cette phase avancée du présent débat, je prends la parole dans un moment très peu favorable. L'humble prose que je vais offrir à la Chambre contrastera tellement avec le discours imagé et poétique que nous venons justement d'entendre que mes honorables collègues diront peut-être, que je ne puis les dire, peut-être, que je ne siper les doux rêves dans lesquels ils étaient plongés.

Pour en venir à l'adresse même en réponse au discours du trône, la Chambre peut avec raison se féliciter d'avoir entendu les discours prononcés par les honorables proposeur et second de cette adresse. L'honorable sénateur de Saint-Jean (l'honorable M. Daniel)—le proposeur—a su s'abstenir presque entièrement de toute partisanerie, et ses remarques ont été remplies de renseignements utiles. De son côté, le second—l'honorable sénateur de Compton (l'honorable M. Pope) a su traiter deux ou trois points très habilement. Je n'ai pas besoin d'apprécier l'éloquent discours prononcé par l'honorable leader de la gauche (sir George Ross).—Je ferai aussi remarquer en passant que les forces numériques de l'entourage de l'honorable leader de la Chambre (le ministre-dirigeant, l'honorable M. Lougheed) se sont considérablement accrues et je croyais que quelques-uns des nouveaux sénateurs auxquels je fais présentement allusion auraient exprimé leur

opinion sur les importantes questions mentionnées par le discours du trône.

L'honorable sir GEORGE ROSS (Middlesex): Ils en ont encore le temps.

L'honorable M. POWER: Oui, mais je me sentirais plus à l'aise si j'avais à leur répondre. Plusieurs discours prononcés par d'honorables sénateurs de la droite sont restés sans réponse, et je voudrais que quelqu'un d'en nous se chargeât de cette tâche. Quoi qu'il en soit, ces quelques remarques préliminaires étant faites, j'ajouterai seulement quelques mots au sujet de certains points du discours de Son Altesse Royale.

Pour ce qui regarde les voyages de Son Altesse dans les principales parties du pays, chacun de nous admire le dévouement manifesté par Son Altesse Royale, qui a cru devoir sacrifier le repos que lui offrait les vacances du Parlement pour visiter tout le pays, de l'est à l'ouest, du sud au nord. Si les anglais ont acquis la réputation d'être plus pénétrés du sens de leur devoir que la plupart des autres hommes, Son Altesse Royale est un de ces anglais. J'ose dire que quelques-uns d'entre vous, honorables sénateurs, ne sont pas assez âgés pour se rappeler que le Duc de Connaught a vécu en Canada alors qu'il était encore un très jeune homme. Il faisait partie de la garnison tenue à Montréal, et il visita, dans ce temps-là, les Provinces maritimes, ainsi que divers endroits des provinces de Québec et d'Ontario. C'est un grand plaisir pour les populations et les endroits visités par lui alors de constater qu'il a conservé un parfait souvenir des réceptions dont il fut l'objet et des choses qui le frappèrent le plus alors. On peut dire que partout où Son Altesse Royale est allée, Elle a produit la plus heureuse impression. On a lu, sans doute, les différents petits discours de circonstance prononcés dans ses visites par Son Altesse Royale, et nous avons tous remarqué le caractère judicieux et approprié de ses remarques, et une concision donnant un utile exemple que, je l'espère, nos hommes publics canadiens ne manqueront pas de suivre.

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter sur les quatre ou cinq paragraphes du discours